

## AVERTISSEMENT

### Conditions d'utilisation.

En téléchargeant ce guide, vous avez acquis une licence d'utilisation dans les conditions et avec les réserves indiquées ci-après et non un quelconque droit de propriété sur les illustrations ou les textes qui y sont présentés.

1/ Il est interdit de le commercialiser sous une forme quelconque (papier, internet, cédérom ou autre), ou pour quelque promotion que ce soit.

2/ Si l'utilisateur peut imprimer ces pages pour son besoin personnel, voire les copier sur son ordinateur portable, il ne peut en aucun cas utiliser le contenu, même transformé, photo, texte, carte, itinéraire ou autre pour quelque usage que ce soit, commercial ou autre, sans accord écrit assujéti à un devis. Valéry d'Amboise reste propriétaire à part entière de la totalité de ces guides.

**Utilisation :** Pour utiliser ce guide d'une façon optimale, il est recommandé de brancher le son et internet. Tous les liens proposés, sélectionnés avec soin, apportent un complément d'information aux articles de ce guide. Certains sites, préférés à d'autres (officiels) pour leur qualité, sont privés et susceptibles de fermer ou de changer d'adresse. L'auteur ne saurait être tenu pour responsable d'un lien inopérant ou de l'abondance des publicités qui financent ces sites. Par contre, ce guide est constamment remis à jour et le lecteur est encouragé à visiter régulièrement le site

## OBSERVATIONS

**POPULATION :** Par ailleurs, certaines différences peuvent exister entre les indications données dans ce guide et celles apportées par les sites proposés. Par exemple :

– les populations indiquées sont celles dites «sans doubles comptes» (les communes ont tendance à inclure, par exemple les pensionnaires des maisons de retraite ou les résidents secondaires, considérés par l'INSEE comme des «doubles compte» déjà décomptés dans leur commune principale)

– les superficies incluent les zones dites «non cadastrables»

– le nom des habitants d'une commune a, en général, été constitué par les historiens locaux à partir du nom ancien du village. En fait, dans la plupart des cas, il a été établi au hasard, sans directives précises des autorités, par les intéressés eux-mêmes. Il existe donc des variantes importantes et surtout, des doublons qui peuvent provoquer bien des erreurs. Par exemple, tous les habitants des communes «Saint-Etienne» sont des Stéphanois. Il est indispensable de préciser «Stéphanois de Corrèze», ou «Stéphanois de Corbières».

Les fusions de communes ont également posé des problèmes et un segment de chaque nom est, en général, utilisé dans le nom final. Mais le plus souvent, les noms anciens subsistent. Par exemple, la logique veut que les habitants de Barlin-Coudier soit les «Bardiérois» ; dans la pratique, les noms «Barlinois» et «Coudiérais» subsistent.

### ILLUSTRATIONS

Au niveau illustrations, ce n'est pas systématiquement le point principal (vu et archi-vu) qui a été mis à l'honneur (la tour Eiffel pour Paris ?). Pas question pour l'auteur unique (Valéry d'Amboise) des photographies de proposer à chaque fois un catalogue des centres les plus significatifs du village, mais parfois un lieu moins connu. Même chose au niveau des dessins (en partie exclusifs, dû au dessinateur TICO).

A remarquer que la faune et la flore ne sont là qu'à titre indicatif et surtout pas exhaustif. Des ouvrages spécialisés proposent localement un grand choix établi par des érudits en la matière.

### PHOTOS PRIVÉES

Toutes les photographies ont été réalisées exclusivement par Valéry d'Amboise et montrent soit des lieux publics, soit des endroits privés, avec l'autorisation des propriétaires du moment.

Il est évident que ces photos (qui sont aussi un hommage aux responsables de telle ou telle restauration réussie, par exemple) aident puissamment à la promotion d'un site. Elles sont présentées gratuitement, sans aucun appui financier publicitaire de la part des intéressés.

Toutefois, si, pour des raisons qui vous appartiennent, vous ne désirez plus voir votre propriété (ou vous-même) illustrer ce guide, la loi vous autorise à demander la suppression de cette illustration. Il suffira d'un simple courriel argumenté avec preuves à l'appui adressé à :

[valerydamboise@wanadoo.fr](mailto:valerydamboise@wanadoo.fr)

Inscrire dans «sujet» les mots, obligatoires : [guide «untel» suppression] pour éviter que les courriels ne soient éliminés par le logiciel anti-spam. Les preuves de propriété sont nécessaires afin d'empêcher, par exemple un concurrent, de faire disparaître une promotion gratuite qui le gêne.

## COTATIONS



Les cotations (1 à 4 cœurs) sont une interpolation établie par l'auteur notamment à partir de l'ensemble des guides touristiques existants, de façon à éviter tout parti pris personnel. En effet, malgré une très grande expérience, les précautions prises et les nombreuses visites effectuées sur vingt cinq années, les influences extérieures sont nombreuses : un site sous le soleil peut présenter un intérêt qu'un autre (pourtant plus riche), sous un temps gris, n'offrira pas, de même, un accueil charmant, un hôte brillant, de grand talent, peuvent fausser le jugement.

Précisons encore le flou à propos de la cotation d'un village sans grand intérêt, donc dépourvu de ♥ mais possédant une curiosité exceptionnelle.

En outre, un ♥ dans tel ou tel département n'a de valeur relative que par rapport aux autres sites de ce même département. Peut-être n'aurait-il que deux ou trois cœurs dans une autre région.

## RUBRIQUES



**Histoire.**



**Patrimoine.**



**Culture et artisanat.**



**Fêtes et animations.**



**Nature.**



**Sports et loisirs.**



**Itinéraires,**



**Hébergement. Gastronomie.**



**Personnages.**

Les rubriques proposées (qui ne le sont pas systématiquement dans chaque village, évidemment) sous-entendent de perpétuelles modifications, y compris pour l'histoire, qui peut, elle aussi, évoluer (grand événement récent par exemple).

Le patrimoine peut s'enrichir (restauration ou découverte récente) ; comme toutes les autres rubriques. Des activités peuvent aussi disparaître. Tel club de sport local n'accepte peut-être pas d'invité.

L'auteur ne peut être tenu pour responsable de tel ou tel manquement !

## ITINÉRAIRES

Les propositions de visite, sous forme de cartes, sont évidemment indicatives, voire subjectives ; elles seront peut-être trop courtes pour certains amateurs particulièrement rapides ; ou, au contraire, trop chargées pour d'autres, plus posés. Chacun est invité à surveiller l'heure durant ces promenades, de façon à équilibrer au mieux sa journée en éliminant, au besoin, la visite de tel ou tel site.

Qu'il soit clair que pour des raisons géographiques, certains itinéraires proposés sont plus chargés que d'autres !

## REMARQUES

Pour toute indication, observation, critique ou autre, concernant le guide, chacun est cordialement invité à écrire à l'auteur :

[valerydamboise@wanadoo.fr](mailto:valerydamboise@wanadoo.fr)

Bien inscrire dans le sujet les mots, obligatoires : [guide «untel» observations] pour éviter que les courriels ne soient éliminés par le logiciel anti-spam.

Si Valéry d'Amboise ne pourra sans doute pas répondre individuellement (ce qu'il fera dans la mesure du possible en tout cas), toutes ces notes seront étudiées et répertoriées avec soin.

Bonne balade !



**TANCHE**, poisson téléostéen (nom scientifique : *Tinca tinca*) de la famille des cyprinidés, très fréquent dans les eaux douces stagnantes ou à faible courant d'Alsace. Sa longueur totale peut atteindre 50 cm et son poids 5 à 6 kg. La tanche est courte, massive et épaisse, de coloration verte à reflets dorés ; elle recherche les fonds vaseux et riches en végétation où l'eau demeure chaude et pauvre en oxygène ; elle se nourrit surtout de petits animaux et de micro-organismes. La tanche, qui compte de nombreuses variétés chromatiques, se pêche à la ligne mais sa chair, diversement appréciée en raison de sa forte odeur de vase, n'a pas une grande valeur commerciale. Son élevage est assez répandu ; il se fait en étang avec la carpe.

### TANCHE

**TARTES**, très présentes dans la cuisine alsacienne, elles sont consommées toute l'année. Les Alsaciens affectionnent les tartes aux fruits, à la rhubarbe, au fromage, à la crème, à l'oignon (ou zwibelküche) et, surtout, la tarte flambée (ou flammeküche).

### TARTES

**TÉTRAS-LYRE**, ou petit coq de bruyère, coq des bouleaux. Oiseau de montagne, en voie de disparition. *Lyrurus tetrix* ; fam. des tétronidés. Le mâle pèse entre 900 et 1400 g ; son plumage est noir avec des reflets bleutés, le dessus de l'œil rouge ; sa queue est en forme de lyre. La femelle (800 à 1000 g) est brune, rousse et fauve. On la rencontre entre 1200 et 2600 m, hélas de plus en plus rarement. Fruits, insectes, vers sont sa nourriture favorite. Ses prédateurs sont le renard, l'aigle royal mais surtout, l'homme !

L'hiver, le tétras-lyre creuse dans la neige de véritables tunnels qui, à la manière des igloos, le protègent des rigueurs des grands froids. Ses danses nuptiales sont parmi les plus belles qui soient. Les tétras-lyres se rassemblent alors dans une clairière, au milieu du printemps, un mois et demi durant. À l'aube, déplacements, sauts, vols très courts, roucoulements, mouvements de lyres se succèdent à un rythme de plus en plus rapide. Les femelles une fois fécondées se retirent de la «place de chant». Il leur faut couvrir 4 semaines ; 6 à 9 poussins couverts d'un fin duvet naissent alors. Les petits commencent à voler une semaine après ; à un mois, ils volent parfaitement.

Le **grand tétras** (*Tetrao urogallus*) est 4 fois plus gros. Il est devenu rarissime. De nombreuses implantations du coq de bruyère ont été tentées en Alsace, notamment dans la contrée de Wangenbourg.

### TÉTRAS-LYRE GRAND TÉTRAS

Un site exceptionnel sur les oiseaux

### THAL-DRULINGEN 67320

alt. 330 m (voir B2 s/carte de l'arr.), commune située dans la vallée du Muehlgraben (de thal = vallée). Arr. de Saverne, canton de Drulingen. 186 hab., les Thaliens (iennes) ; sup. 525 ha. Habitat lorrain caractéristique. Eglise luthérienne du 19<sup>e</sup> s.

### THAL-MARMOUTIER 67440

alt. 210 m (D4 s/carte de l'arr.), commune (de thal = vallée). Arr. de Saverne, canton de Marmoutier. 706 hab., les Thalois (oises) ; sup. 342 ha. Pittoresque village fleuri aux vieilles fermes typiquement alsaciennes. Manoir Louis XV. Eglise du 17<sup>e</sup> (clocher roman du 12<sup>e</sup> s.). Chapelle St-Gall des 17<sup>e</sup>/18<sup>e</sup> s. Calvaires du 17<sup>e</sup>. Croix du 18<sup>e</sup>. Belle vallée du Mosselbach. Pêche. Randonnées pédestres (GR 53).

### THANVILLÉ 67220

alt. 231 m (H4 s/carte de l'arr.), commune, dans la vallée du Giessen (de tanna = sapin ou de Tanno, nom d'homme et villare = ferme). Arr. de Sélestat-Erstein, canton de Villé. 449 hab., les Thanvilléens (ennes) ; superficie 191 ha. Château des 17<sup>e</sup>/18<sup>e</sup> siècles (style Renaissance ; musée). Presbytère de 1724. Eglise St-Jacques de 1784 (beaux vitraux). Massif des Vosges-Moyennes (site inscrit). Randonnées pédestres. Kermesse paroissiale (juin/juillet).

### THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG (TNS)

Centre dramatique de l'Est (CDE) créé en 1946 et transformé (1968) par André Malraux en Théâtre national. J.P. Vincent constitue, en 1974/83, un groupe permanent de comédiens soucieux de révéler des œuvres méconnues. Dirigé ensuite par J. Lassalle (1983 à 90), le T.N.S. insiste sur ses 4 missions : créer, diffuser des spectacles à l'étranger, programmer des pièces créées ailleurs représentant

le théâtre contemporain, enseigner. Depuis, avec J.M. Villégier à sa tête, il poursuit une politique de partenariat avec d'autres théâtres et les conseils régionaux.

**THUMB** (Peter), 18<sup>e</sup> s., architecte baroque du Vorarlberg autrichien. Il fut appelé en Alsace, où il reconstruisit la superbe église d'Ebersmunster (1720/33). Il œuvra également à Altorf (67), Erstein (tour-porche équestre de 1715/16), Jungholtz (68 ; N.D.-de-Thierenbach, 1723/31), au château de la Neuenbourg (1715/18), à Guebwiller (68)...

**THUR** (la), rivière du Ht-Rhin née au nord de Kruth (PNR des Ballons-des-Vosges) ; barrée peu après sa source, elle forme le lac de Kruth-Wildenstein. Elle traverse la forêt de Kruth, longe les forêts de Fellingering et d'Oderen, reçoit l'Erzenbach, la vieille Thur (r.g.), Waldrunz (r.d.) ; arrose Kruth, St-Amarin, Thann, Cernay, Staffelfelden et se jette dans l'Ill (r.g.) au NO d'Ensisheim et au nord de Mulhouse. Près de 60 km.

La vieille Thur, ou canal des Douze-Moulins, est une rivière du Bas-Rhin canalisée peu après sa source, à l'est de Colmar, reliant l'Ill à la Thur ; une branche du canal rejoint la Lauch au SOO de Herrlisheim-près-Colmar. Elle longe les forêts de Colmar, de la Thur et de Réguisheim, arrose Meyenheim avant de rejoindre la Thur (r.g.) au SOO d'Ensisheim. Près de 40 km.

### THYM

plante vivace aromatique rampante que l'on rencontre dans les sols calcaires, très utilisée comme condiment. Sa tige fleurie possède des vertus thérapeutiques. Le thym sert également à composer l'alcoolat vulnérable.

A gauche, branches de THYM



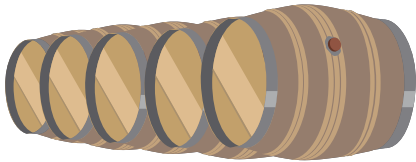
**TIEFFENBACH** 67290

alt. 260 m (B3 s/carte), commune, dans la vallée de l'Eichel (de tief = profond et bach = ruisseau). Arr. de Saverne, canton de la Petite-Pierre. 335 hab., les Tieffenbachois (oises) ; sup. 502 ha. Moulin. Deux églises du 19<sup>e</sup> s., luthérienne et catholique. Fête communale (mi-août). Site boisé. Pêche. PNR des Vosges-du-Nord.



**TOKAY** ou pinot gris

cépage et vin blanc à AOC, le plus voluptueux



des crus alsaciens, discrètement bouqueté et fruité, à la charpente majestueuse. D'après la légende, il aurait été rapporté de Hongrie en 1566 par le général impérial L. de Schwendi, pour sa serre de Kientzheim. Il serait plutôt, en fait, d'origine bour-

guignonne (18<sup>e</sup> s.). Son raisin aux grains mauves assez serrés donne un vin opulent, riche, corsé et mœlleux qui fait, en quelque sorte, la liaison entre le riesling et le gewurztraminer. Planté sur des terrains à dominante sableuse et argileuse comme ceux de la région de Cleebourg, le tokay aime également les sols calcaires ainsi que les pentes volcaniques. On le sert en apéritif, avec le foie gras, le gibier et les viandes blanches. Il gagne beaucoup au vieillissement et tend à se développer, mais ne représente que 5% de l'ensemble du vignoble.

**TOKAY**

**TORSE** (Alsace) voir Alsace BOSSUE.

A droite, papillon TORTUE, Aglais urticae

**TORTUE** (petite)

Aglais urticae, famille des nymphalidés, papillon diurne dont les ailes sont rousses tachetées de brun ; sa chenille se nourrit d'orties.

La grande tortue est dite Aglais polychloros, fam. des nymphalidés. Elle présente les mêmes couleurs que la petite tortue. Sa chenille préfère le cerisier, l'orme ou le saule.

**TRÆNHEIM** 67310

alt. 200 m (E5 s/carte), commune (de Trago ? nom d'homme et heim = village). Arr. de Molsheim (qui est au S.S.E.), canton de Wassem-lonne. 556 hab., les Trænheimois (oises) ; sup. 310 ha. Village pittoresque aux maisons rurales alsaciennes, dont celle dite *Zuem Læjguckecker* du 16<sup>e</sup>. Eglises : luthérienne des 12<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> catholique du 20<sup>e</sup>. Sentier viticole touristique. Fêtes des *Læjguckeer* (juillet). Foire du village (fin oct./début nov.). Vins AOC «Alsace».

**TRAMINER**, un des cépages blancs d'Alsace le plus couramment connu, donnant un vin moins onctueux que le gewurztraminer. Il est d'ailleurs supplanté par ce dernier.

**TRAMINER**

**TRAUTMANN** (Catherine)

Femme politique née à Strasbourg le 15/01/1951. Titulaire d'une maîtrise de théologie, membre du Conseil municipal de Strasbourg, elle est devenue, en 1989, la 1<sup>re</sup> femme maire d'une ville de plus de 100 000 hab. Elle a été députée socialiste du Bas-Rhin (1986/88) et secrétaire d'Etat aux personnes âgées et handicapées (juin/juillet 1988), puis ministre de la Culture (1997). Membre du Parlement européen (1989...).

**TRIEMBACH-AU-VAL** 67220

alt. 230 m (H4 s/carte), commune, dans la vallée du Giessen (nom d'homme indéterminé ou tremulus = peuplier tremble et bach = rivière). Arr. de Sélestat-Erstein, canton de Villé. 449 hab., les Triembachois (oises) ; sup. 297 ha. Maisons anciennes, dont une du 18<sup>e</sup>. Eglise St-Christophe de 1777 au plan en croix ; intérieur modeste. Site pittoresque. Routes d'accès touristiques.

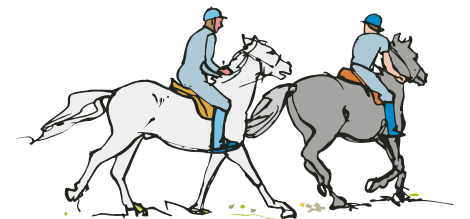
**TRIMBACH** 67470

alt. 150 m (B9 s/carte), commune (nom d'homme indéterminé ou tremulus = peuplier tremble et bach = rivière). Arr. de Wissembourg, canton de Seltz. 444 hab., les Trimbachois (oises) ; sup. 394 ha. Maisons à colombage. Eglises luthérienne et catholique. Kermesse (mi-août).

**TROLLE D'EUROPE**, ou trolle (ou renoncule) des montagnes, boule d'or, bouteille de chien, chaudron, cocon... Sorte de grand bouton d'or aux fleurs en forme de boule (*Trollius europæus* ; renonculacées) qui pousse de 500 à 2500 m d'alt. Plante vénéneuse, comme tous les boutons d'or et les renonculacées, elle est prudemment délaissée par les animaux. Le trolle, lorsqu'il est cueilli, se fane presque aussitôt.

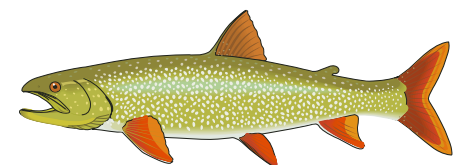
**TRUCHTERSHEIM** 67370

alt. 190 m (voir E6 s/carte arr.), chef-lieu de canton du Bas-Rhin (en 1194, *Truhtersheim* ; de Truhtari, nom d'homme et heim = village). Arr. de Strasbourg-Campagne (banlieue NO). 2373 hab., les Truchtersheimois (oises) ; sup. 992 ha. Belles fermes des 17<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>. Deux églises du 19<sup>e</sup>, dont une avec clocher roman et mobilier baroque du 18<sup>e</sup>. Presbytère du 18<sup>e</sup>. Maison du Kochersberg (expos temporaires et variées sur la région). Animations folkloriques. Messti : fête du village, cortège (août). Petit marché (vendredi après-midi). Randonnées équestres.



**TRUITE**

*Salmo trutta, fario* ou *lacustris*, salmonidés ; poisson téléostéen, à faible migration pour la truite de rivière (*fario*). Voisine du saumon dont



elle se distingue par des nageoires plus petites (caudale peu échancrée) et une robe abondamment tachetée de rouge, sa pêche demande une certaine adresse. La truite de rivière s'accommode au bleu, à la sauce verte ou aux amandes. La truite de lac (*lacustris*), à robe claire dite argentée, atteint des tailles bien supérieures et se prépare farcie ou en soufflé. Il existe une route de la Truite dans la région de Mollau (68).

**TRUITE**



Les communes figurent sur la carte du chef-lieu d'arrondissement (cotes entre parenthèses ; ex. : voir P5)